

Avis voté en plénière du 13 octobre 2015

Les nouveaux rapports industrie-services à l'ère du numérique

Déclaration du groupe des Personnalités qualifiées

Mme de Kerviler : « L'imbrication des objets et des services bouleverse les frontières et conduit à :

- ne plus séparer la production des autres chaînes de valeur ;
- ne plus séparer la vente d'un produit de celle des services attachés.

Je commencerai par les désenclavements liés à cette imbrication, puis j'aborderai la nécessité d'une politique européenne du numérique, pour conclure sur ce qu'un nouvel avis sur la compétitivité pourrait intégrer, éclairé en cela par le présent projet d'avis.

Tout d'abord, les désenclavements

- Le désenclavement des filières

Dans l'avis sur la compétitivité, nous en étions restés aux filières. Ce n'est qu'en 2014 qu'apparaissent « 9 solutions pour une nouvelle France industrielle ».

La notion de « solution » s'appuie sur :

- une organisation transversale et non plus verticale ;
- une intégration du produit et des services, fournissant un usage.

- Le désenclavement de l'innovation ensuite

L'innovation devient, elle aussi, ouverte et multisectorielle. Pour la favoriser, les entreprises doivent opter pour une organisation moins hiérarchisée.

- Le désenclavement de la sous-traitance enfin

Dans l'avis de 2011, nous avons souhaité une évolution vers la cotraitance.

Cette cotraitance suppose un travail en réseau et un partage technologique, ce que permet le numérique.

De même, avec le numérique, les besoins de l'utilisateur sont au cœur de l'activité. Or, les sous-traitants ont une capacité de retour du terrain importante, qu'ils peuvent partager avec les donneurs d'ordre.

Passons à une politique européenne du numérique

Après la chute du Mur de Berlin, les Américains ont réfléchi sur les avantages compétitifs à maîtriser.

Ils en ont conclu que le pouvoir économique serait dans les info-structures. Ils ont alors décidé d'axer leurs politiques publiques sur ces info-structures. Ainsi, en 1995, ils choisissent de soutenir Internet - qui n'est alors qu'un réseau de professeurs - pour qu'il devienne le réseau de système d'information mondiale.

Et c'est pourquoi, en 2015, les 4 plus grandes plateformes mondiales sont toutes américaines.

En Europe, nous n'avons pas eu cette réflexion. Mais il n'est pas trop tard. Il faudrait commencer par une politique franco-allemande, puis l'étendre au niveau européen. On ne peut pas continuer sans avoir un grand opérateur ; il en va de notre souveraineté.

Pour conclure, s'il fallait actualiser l'avis sur la compétitivité, il conviendrait d'y intégrer la révolution numérique :

- qui, en renforçant l'intégration des services dans les produits, prolonge leur durée de vie ;
- qui, en permettant une gestion numérique du cycle de vie d'un produit, favorise l'écoconception ;
- et qui, en « boostant » l'économie de partage, permet de consommer autrement.

Cela reviendrait à mettre au cœur du nouvel avis :

- la révolution numérique, qui modifie les rapports au savoir ;
- la révolution écologique, qui modifie les rapports à la nature ;

pour aboutir à un nouveau modèle de développement.

Je voterai bien sûr cet avis ».

M. Obadia : « Je veux tout d'abord remercier notre rapporteure Marie-José Kotlicki pour la qualité et l'intérêt de son travail que je voterai.

Celui-ci nous permet de mieux comprendre certains des processus en cours parmi les plus structurants pour les modèles productifs et de consommation.

L'imbrication croissante de l'industrie et des services que le projet d'avis décrit de manière convaincante - nous montre qu'il faut changer de perspective quand on veut analyser la réalité du système productif.

L'opposition de ces deux termes (industrie et services) pensés comme des mondes clos, séparés par des cloisons étanches ne rend pas compte du réel en mouvement.

Une partie des services est structurellement liée à l'industrie. Je ne vais pas paraphraser le projet d'avis qui le montre fort bien. Quant à la montée en puissance de l'économie de la fonctionnalité au

sein des activités industrielles, elle marque déjà notre quotidien et le marquera plus encore dans l'avenir.

La valeur d'usage prend le pas, pour le client, sur la propriété. Favorisant le partage des produits dans leur cycle de vie, une meilleure gestion de leurs composants et donc des économies de matières premières et d'énergie, l'économie de la fonctionnalité s'inscrit dans une vision plus responsable au plan écologique notamment.

Evidemment, pour une part essentielle, c'est la révolution numérique qui rend possible et qui accélère le processus en cours. Il était donc judicieux d'articuler les nouvelles relations industrie-services avec sa montée en puissance.

Dans le temps limité de cette intervention, je ne mettrai l'accent que sur une question qui est un immense problème. Nous nous rassurons beaucoup trop vite sur l'impact en termes d'emploi de la robotisation des process industriels et des activités de service.

Le paradigme schumpeterien de la destruction créative ne rend pas compte des véritables défis.

Pour qu'il y ait création d'emplois, concomitante aux destructions, encore faut-il que la valeur ajoutée à générer le soit en France. Or, c'est loin d'être gagné d'avance ! Quand on se souvient que les robots industriels présents dans nos sites de production sont massivement allemands ou japonais, on voit bien que c'est un défi à relever et non un acquis !

Par ailleurs, il faut avoir conscience que les emplois supprimés et les emplois potentiellement créés ne concernent pas les mêmes profils de qualifications.

Il faut donc éviter absolument que le processus de numérisation de l'économie se traduise par un bain de sang social.

A rebours des campagnes actuelles tendant à faire régresser les garanties collectives des salariés, nous devons réfléchir à des garanties nouvelles permettant de gérer les transitions en préservant le sort du plus grand nombre.

Une articulation novatrice entre emploi, formation et rémunération doit être mise en chantier dans un processus de construction d'une sécurité sociale professionnelle.

La révolution numérique bouleverse en profondeur l'industrie, les services, le travail mais aussi la société.

Nous devons être à la hauteur des défis qu'elle nous lance ».